

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



2 mars 2021



Des opportunités pour les femmes dans les métiers des services de l'automobile

L'Observatoire des métiers des services de l'automobile vient de publier son Autofocus n°88, consacré à une étude sur la mixité femmes/hommes dans la branche. Traditionnellement masculins, les métiers de l'automobile interrogent la place des femmes, leur posture et leur intégration au sein du secteur.

Selon l'étude, plus 107 600 femmes actives, salariées ou indépendantes, travaillent dans les services de l'automobile. Ce chiffre devrait progresser, car les jeunes femmes se forment de plus en plus à ces métiers – le nombre a progressé de + 60,3 % en quatre ans.

Très présentes dans la vente, les femmes sont sous-représentées dans les métiers techniques

Si des secteurs comme l'enseignement de la conduite et le commerce de détail de carburants emploient autant de femmes que d'hommes (48,4 % des salariés sont des femmes), d'autres secteurs, comme le contrôle technique ou le véhicule industriel, ont une part relativement faible de femmes au sein de leurs effectifs.

Les hommes sont sur-représentés dans les métiers techniques ; les femmes ne représentant qu'entre 1 et 2 % des effectifs dans les métiers de la mécanique ou de la carrosserie. Celles-ci sont davantage présentes dans les métiers tels que la vente (22,7 %) ou l'enseignement de la conduite (48,4 %) et dans les métiers de la gestion et de l'administration (88,2 % des secrétaires de la branche sont des femmes). Sur l'ensemble des salariés, 92,8 % des femmes et 93,9 % des hommes de la branche sont en CDI. Le temps partiel est plus répandu chez les femmes (25 %), contre à peine plus de 5 % des hommes.

Une mobilisation de la branche en faveur de la féminisation

Selon Marion Vidal, co-auteure de l'étude avec Philippe Le Gall, tous deux Responsables projets à l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, « *la maintenance et la réparation sont des métiers accessibles aux hommes et aux femmes. Il faut lutter contre les idées reçues : les technologies et les équipements ont évolué. Avec un meilleur confort de travail et une assistance physique due aux équipements au sein des ateliers, comme par exemple des monte-charges, des ponts élévateurs, l'allègement des outils, le chariot de travail, le lève-pneu, etc. Ce qui compte, c'est d'avoir le bon geste, la condition physique n'est plus un enjeu !* »

De nombreuses initiatives mises en place par les entreprises visent à diversifier les effectifs, notamment dans les ateliers : job-datings dédiés aux femmes, organisation de portes ouvertes, création de réseaux d'ambassadrices et aménagement des conditions d'emploi et de formation.

En outre, les recrutements de femmes semblent donner meilleure satisfaction, puisque plus de la moitié des recrutements féminins (51,4 %) sont jugés très satisfaisants, contre 46,2 % pour les hommes.

Une évolution constatée dans les parcours de formation des filles

En 2020/2021, on dénombre 62 269 jeunes hommes et 2 440 jeunes femmes en formation dans une des filières des services de l'automobile. On assiste à une progression des effectifs plus forte chez les filles que chez les garçons. Les filles suivant une formation en apprentissage sont de plus en plus nombreuses. La transformation, en 2020, de CQP en Titres de branche à finalité professionnelle, notamment le Titre Vendeur Automobile, accessibles via l'apprentissage, en est notamment à l'origine. La part des jeunes hommes en apprentissage est importante car elle reste privilégiée pour la formation aux métiers techniques (mécanique, carrosserie, maintenance des véhicules industriels). Ils sont de fait plus nombreux dans les diplômes de CAP et de Bac Pro.

La part de jeunes filles formées en CQP/Titre est plus importante que celle des jeunes hommes (14,3 % vs 5,3 %). Dans l'ensemble, la part de jeunes femmes formées croît avec le niveau de formation, passant de 2,9 % au niveau 3 (CAP), à 6,3 % pour les niveaux 6 et 7 (Licence pro, diplôme d'ingénieur, Master). Cette observation concorde avec le fait que les femmes occupent majoritairement des postes sur des fonctions tertiaires. Les formations en CQP s'affirment donc comme un levier d'insertion efficace et égalitaire.



JE TELECHARGE L'ETUDE



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.